

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière

**par la société CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE
aux lieux-dits «La Grande Fromentière » et « La Bachelarde » sur la commune de Oytier-Saint-Oblas**

Siège social : 13 rue du Capricorne – 94150 RUNGIS

Par arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2021-09-01 du 3 septembre 2021 modifié par l'arrêté préfectoral n°DDPP-IC-2021-09-02 du 14 septembre 2021 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du mardi 12 octobre 2021 à 9 h au vendredi 12 novembre 2021 à 12 h.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette enquête est :

- une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre la décision.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment une étude d'incidence est consultable :

- **en mairie de Oytier-Saint-Oblas, siège de l'enquête**, sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.
- **sur le site internet à l'adresse suivante** : www.isere.gouv.fr (<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021>).
- **sur un poste informatique** accessible gratuitement au sein de la mairie de Oytier-Saint-Oblas

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- **sur le registre d'enquête**, mis à la disposition du public en mairie de Oytier-Saint-Oblas.
- **par courriel** à l'adresse suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au vendredi 12 novembre à 12 h.
- **par voie postale** à la mairie de Oytier-Saint-Oblas, siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition du public à la mairie de Oytier-Saint-Oblas, siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'État en Isère : www.isere.gouv.fr (cf. lien supra)

Le commissaire-enquêteur, M. Georges CANDELIER, ingénieur I.N.P.G. retraité, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Oytier-Saint-Oblas, aux jours et heures suivants, et dans le respect des mesures barrières prévues dans le respect du protocole sanitaire en vigueur :

- vendredi 15 octobre 2021 de 9 h à 12h
- jeudi 21 octobre 2021 de 9 h à 12 h
- mardi 26 octobre 2021 de 9 h à 12 h
- jeudi 4 novembre 2021 de 9 h à 12 h
- vendredi 12 novembre 2021 de 9 h à 12 h

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- M. Victor CARENCO, adjoint au directeur foncier et environnement de la société CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE, au numéro de téléphone : 06 19 76 35 65
- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.99 – Mél : ddpp-ic@isere.gouv.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de Oytier-Saint-Oblas, sur le site internet des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr (<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Rapports-d-enquetes/Rapports-d-enquetes-2021>) pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.